



Programme de formation

La gestion de la paie des ouvriers d'État – Niveau débutant

23/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent du ministère des armées en charge de la gestion des ouvrier d'État.

Prérequis : avoir suivi la formation "gestion administrative des ouvriers de l'État" ou avoir une expérience de la gestion des ouvriers de l'État.

Objectifs :

Réaliser une prise en charge en paye ;
Assurer la pré liquidation de la rémunération des ouvriers de l'État.

Programme :

- 1- Éléments de rémunération des ouvriers d'État
- 2- Constitution du dossier de prise en charge en paye
- 3- Les grands principes de la pré-liquidation
- 4- Les conséquences en pré liquidation de la gestion de la carrière, du recrutement à la cessation d'activité
- 5- Le régime indemnitaire des ouvriers de l'État, les éléments variables et leur prise en compte en pré liquidation
- 6- Les conséquences en pré liquidation de la gestion des congés et des absences (congés de maladie, grève, ...)
- 7- Les indemnités - maintien de rémunération dans le cadre des restructurations et conséquence en pré liquidation
- 8- Les indemnités diverses

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Programme de formation

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactifs.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs/questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).